

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 1^{er} décembre 2020, à 20 heures 00 minutes.

Considérant l'arrêté 2020-084 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance, à laquelle sont présents à la salle Roger-Fortin :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Étaient présente en vidéo conférence Zoom :
Madame Nicole Lussier, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2020-12-285

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2020-12-286

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020–

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020.

2020-12-287

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2020–

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 novembre 2020.

2020-12-288

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	66159	exploitation des eaux usées	2,179.16\$
- Lavery	1461514	service première ligne	574.88\$

- Centre de Location St-Rémi	49674	nettoyage toilette béton et fermeture	68.99\$
- Eurofins Environex	630700	analyse d'eau	111.81\$
- Entreprises GM St-Blaise	14545	contrat déneigement 1 de 6	15,330.00\$
- Leblanc Illumination	3682	guirlandes de lumières diverses	2,771.02\$
TOTAL :			21,035.86 \$

2020-12-289

Acceptation des comptes à payer en décembre 2020 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 1^{er} décembre 2020 au montant de 33,883.62\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de novembre 2020 au montant de 33,883.62\$ à être payés en décembre 2020, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2020-12-290

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 2,039.90\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Bureau en Gros	feuilles	28.73\$
- Wayfair	décoration de Noël	274.50\$
- Bureau en Gros	cartouches d'encre et reliures	208.06\$
- Canadian Tire	décoration de Noël	1,528.61\$

2020-12-291

Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire trésorière adjointe –

La secrétaire-trésorière adjointe fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé. Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la secrétaire-trésorière adjointe.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe

2020-12-292

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus –

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

Madame Nicole Lussier, conseillère

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2020-12-293

Adoption du calendrier des assemblées du Conseil pour 2021 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021 savoir :

Mardi 12 janvier	20:00 heures
Mardi 2 février	20:00 heures
Mardi 2 mars	20:00 heures
Mardi 6 avril	20:00 heures
Mardi 4 mai	20:00 heures
Mardi 1 ^{er} juin	20:00 heures
Mardi 6 juillet	20:00 heures
Mardi 3 août	20:00 heures
Mardi 7 septembre	20:00 heures
Mardi 5 octobre	20:00 heures
Mardi 16 novembre	20:00 heures
Mardi 7 décembre	20:00 heures

2020-12-294

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés à midi le 18 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement.

2020-12-295

Présentation et dépôt du projet règlement de taxation 2021 –

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 490 relatif à la taxation pour l'année 2021. Il mentionne que ce règlement établira, suite à l'adoption des prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière qui sera imposée sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité. Il précisera que la contribution pour les services de la Sûreté du Québec et des services de prévention des incendies sera financée à même le taux de la taxe foncière générale. Il mentionne que ce règlement établira le tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et la disposition des déchets ainsi que pour le service de la collecte des matières recyclables et qu'il établira les modalités de paiement de la taxe ainsi que les précisions relatives aux taxes spéciales.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance du conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 490.

2020-12-296

Présentation et dépôt du projet règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2021 –

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 491. Ce règlement établira la taxe pour l'entretien du réseau municipal

de collecte et de traitement des eaux usées et déterminera les modalités de paiement de cette taxe.

Elle mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 491.

2020-12-297

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolution à l'unanimité du Conseil :

- De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités;
Que le montant sera versé sur présentation de la preuve de paiement de l'activité.

2020-12-298

Journal le Coup d'œil : vœux des fêtes –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication des vœux des fêtes de la Municipalité de Saint-Valentin dans le journal Le Coup d'Oeil au coût de 255.00\$ plus les taxes applicables pour 1/8 de page.

2020-12-299

Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière pour 2021-

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 965.93\$ pour l'année 2021 au Centre Sportif Groupe DPJL pour les infrastructures de l'aréna conformément à l'annexe 1 de l'entente intermunicipale.

2020-12-300.1

Renouvellement d'adhésion PG Solutions –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications PG Solutions pour l'année 2021 de :

- Logiciel de comptabilité de PG Solutions au coût de 6,933.01\$ taxes incluses ;
- Accès Cité – UEL au coût 333.43\$ taxes incluses.

2020-12-300.2

Renouvellement d'adhésion Tourisme Montérégie –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement d'adhésion annuel à Tourisme Montérégie pour l'année 2021 au montant de 430.00\$ taxes incluses.

2020-12-301

MRC le Haut-Richelieu : dépôt des prévisions budgétaires 2021 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'Unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires de la MRC le Haut-Richelieu pour l'année 2021.

2020-12-302

Travaux édifice extérieur : Priest avenant no. 2 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter l'avenant #2 au contrat relatif aux travaux de rénovations extérieures de l'édifice municipal pour la fourniture et l'installation de contreplaqué et d'une membrane autocollante sur les 4 colonnes pour un montant de 2,635.00\$ plus les taxes applicables.

2020-12-303

Enviro 5 : facturation vidange de la fosse septique du système de traitement des eaux usées –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la facture au montant de 14,680.01\$ incluant les taxes à la firme Enviro 5 pour la vidange de la fosse septique du système de traitement des eaux usées, représentant un montant supplémentaire de 5,084.00\$ plus les taxes applicables de la soumission initiale.

2020-12-304

Maison Hina : demande de subvention –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 200.00\$, augmentation de l'aide due à la pandémie, à la Maison Hina.

2020-12-305

Carrefour Jeunesse-Emploi : Demande de collaboration –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'insertion des publications occasionnelles du Carrefour Jeunesse-Emploi dans les communiqués municipaux et d'ajouter la référence du Carrefour Jeunesse-Emploi sur le site internet de la Municipalité.

2020-12-306

NEX DEV : Programmation culturelle –

CONSIDÉRANT QUE l'objectif 1,3 de l'entente de développement culturel se libelle comme suit : « Soutien à la réalisation d'une programmation en réseau / concertation entre les communautés en faveur d'initiatives communes qui font appel à la contribution des ressources culturelles régionales »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'objectif 1,3 de l'entente de développement culturel, les carrefours culturels ont développé un projet visant à doter chacune des 13 municipalités de la ruralité d'une borne iPad ou d'un téléviseur (à leur choix) ainsi que d'un lecteur numérique wifi permettant l'affichage de la programmation culturelle de toute la région via un logiciel de programmation en ligne;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit en complémentarité aux démarches d'animation culturelle émanant des carrefours culturels répartis sur votre territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette action vise la communication avec le public, la promotion des activités culturelles, un meilleur rayonnement à la culture sur l'ensemble du territoire et qu'il s'agit d'une action qui présente un certain intérêt;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a déjà accepté, via l'entente de développement culturel, de subventionner tous les frais de base du projet d'affichage régionale pour un montant total de 15 210,83\$ (taxes incluses), incluant :

- L'achat de 11 téléviseurs et supports muraux, ainsi que de 2 tablettes numériques et supports pour chacun des 13 carrefours culturels. (7637,45\$ +tx)
- L'installation des lecteurs numériques (incluant la configuration et la mise en place du logiciel de programmation sur le réseau) dans chacune des 13 municipalités (4550\$+tx + les déplacements)
- La formation pour la programmation des visuels via le logiciel pour les 13 ressources des municipalités (375\$+tx)

CONSIDÉRANT QUE le ministère nous encourage toutefois à mettre en œuvre des stratégies pour nous assurer que ces dispositifs soient véritablement utilisés et qu'ils soient spécifiquement voués à la diffusion culturelle;

CONSIDÉRANT QU' à la suite de la formation, chacun des usagers sera capable d'utiliser le logiciel de programmation pour y programmer des visuels;

CONSIDÉRANT QUE les carrefours culturels ont déjà planifié créer un sous-comité pour s'assurer de répertorier l'offre culturelle régionale et s'assurer de l'affichage sur l'ensemble des 13 diffuseurs via le logiciel de programmation en ligne;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel de programmation en ligne permet qu'un seul ou plusieurs utilisateurs affichent du contenu uniformisé sur tous les 13 différents diffuseurs de manière simultanés;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités pourra également utiliser le logiciel pour y ajouter du contenu de manière individuelle en plus du contenu régional;

CONSIDÉRANT QUE cette méthode permettra aux ressources des loisirs ou de la culture de sauver du temps, car ils pourront actualiser le contenu plus régulièrement et facilement, et ce à distance via leur ordinateur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité décide de ne plus ou pas payer la licence mensuelle d'utilisation du lecteur numérique et du logiciel de programmation, qui inclut le support technique, elle pourra quand même conserver le téléviseur ou iPad, pour y diffuser du contenu. Cependant, elle devra s'occuper elle-même de la diffusion du contenu, de manière manuellement (en utilisant une clé USB par exemple) et ne pourra effectuer les changements à distance. La municipalité pourra également conserver le lecteur numérique dans l'optique où la municipalité déciderait éventuellement de payer les frais mensuels et utiliser le logiciel de programmation.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la municipalité s'engage à payer les coûts récurrents annuels de la

licence (29.95\$/mois) d'utilisation pour permettre la continuité du service de diffusion régionale des événements culturels.

2020-12-307

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retirer cet item de l'ordre du jour.

2020-12-308

Proanima : contrat gestion d'animaux pour 2021 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de renouveler le contrat pour la gestion d'animaux à la firme Proanima au montant de 4,002.44\$ incluant les taxes.

2020-12-309

Appui à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix : facturation à Napierville –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appuyer la municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans son processus de contre-offre de facturation à la municipalité de Napierville pour la desserte de services de sécurité incendie sur le territoire de St-Blaise-sur-Richelieu.

2020-12-310

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:11 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe